

## **Audiens et l'Agefiph annoncent le renouvellement de la Mission Handicap du Spectacle vivant et enregistré**

Audiens et l'Agefiph ont annoncé le renouvellement de la Mission Handicap du Spectacle vivant et enregistré pour une durée de trois ans à l'occasion d'une cérémonie organisée à l'Opéra Bastille en présence du directeur général de l'Agefiph, Didier EYSSARTIER, du directeur général d'Audiens, Frédéric OLIVENNES, de la Directrice des Ressources Humaines de l'Opéra de Paris, Ariane MURAOUR, et de leurs partenaires.

★ **La Mission Handicap Spectacle vivant et enregistré : un dispositif unique en France permettant de soutenir l'accès à l'emploi pour tous dans les secteurs de la création**

La Mission Handicap du Spectacle vivant et enregistré a pour ambition de faire évoluer les pratiques professionnelles sur le handicap dans les métiers de la création. Elle met en place des actions d'information et d'accompagnement auprès des entreprises et des salariés de l'audiovisuel, du cinéma, du spectacle vivant, de la radio et des prestataires techniques en tenant compte des spécificités de l'organisation du travail dans ces secteurs.

★ **Des résultats et une ambition renouvelée pour une durée de 3 ans**

Depuis 2020, la Mission a permis d'accompagner près de 1 000 entreprises et plus de 1 000 professionnels, permanents et intermittents, dans la mobilisation concrète des droits comme sur leur projet professionnel. Inscrite parmi les mesures présentées par la ministre de la Culture à l'occasion de la Conférence nationale du handicap (CNH) le 26 avril 2023, la Mission Handicap du Spectacle vivant et enregistré est renouvelée jusqu'en 2026.

Plus d'informations : [www.missionh-spectacle.fr](http://www.missionh-spectacle.fr)

**Pour Christophe ROTH, président de l'Agefiph :** « *La Mission Handicap du Spectacle vivant & enregistré, lancée et accompagnée par l'Agefiph, prouve qu'il est possible d'ouvrir les métiers de la culture aux personnes en situation de handicap. Grâce au renouvellement de cette Mission, le secteur va pouvoir s'ouvrir encore davantage à ces profils et poursuivre sa démarche inclusive. La culture est le miroir de notre société, il n'est donc pas anodin d'y faire évoluer les pratiques et les regards sur le handicap. Ensemble, soyons activateurs de progrès !* »

### **À propos d'Audiens**

**Audiens est un groupe de protection sociale paritaire à but non lucratif, expert des métiers de la création et de l'information depuis 2003.**

Pour continuer de penser, produire et diffuser la création et l'information de demain les talents de ces secteurs doivent pouvoir travailler sans s'inquiéter de l'avenir. Ainsi, Audiens et ses 600 collaborateurs ont développé pour eux des solutions autour de plusieurs activités : santé, prévoyance, retraite complémentaire et actions sociales... en complément de son rôle essentiel de gestionnaire des Congés Spectacles des intermittents, depuis 2014. Fort de sa compréhension des spécificités et des besoins en constante évolution du secteur, Audiens se transforme en permanence afin d'anticiper les évolutions de ces métiers et de faire progresser leurs conditions d'exercice.

Par exemple, Audiens s'engage via ses actions sociales qui ont permis en 2022 de verser 13 700 aides financières pour un montant total de 7 millions d'euros. Avec le Pôle Santé Bergère, un centre de soins et de prévention pluridisciplinaire dédié aux professionnels de la création et de l'information et ouvert en 2019, Audiens propose chaque année plus de 100 000 consultations médicales.

**Plus d'informations sur [www.audiens.org](http://www.audiens.org)**

**Contacts presse**

@GroupeAudiens Caroline ROGARD, directrice de la communication 06.16.98.36.34

### **À propos de l'Agefiph**

**L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap.**

Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2022, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 199 000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (4,7% de plus qu'en 2021).

**Plus d'informations sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)**

**Contacts presse**

Suivez l'Agefiph sur X @Agefiph\_

Julie CHAOUAT 06.84.38.12.21

Émilie MENDOZA ALBA 06.32.04.49.93

